

FMI partout, justice nulle part !

lundi 20 juin 2011, par [EPSZTAJN Didier](#) (Date de rédaction antérieure : 1er juin 2011).

Sous la direction de Damien Millet et Éric Toussaint : *La dette ou la vie*, CADTM et Editions Aden, Liège et Bruxelles 2011, 384 pages, 20 euros.

Laisser un commentaire

Les questions autour des dettes odieuse et illégitimes sont enfin discutées ouvertement.

Le travail mené, depuis des années, par les animateurs du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM) porte ses fruits.

Dans beaucoup de pays, les droits de la majorité de la population, se heurtent aux politiques des gouvernements néolibéraux ou socio-libéraux, du « libre marché », du moins d'État et du FMI. Dans les conditions naturalisées du système et de son fonctionnement, l'argument de la dette insoutenable, pour les générations futures, est brandie comme un problème majeur. Les solutions avancées par les dirigeants de ce monde ne sont pas les seules possibles. Elles ne peuvent être réduite à des techniques d'austérité, de privatisation ou de réduction des droits acquis, souvent mortifères, prônées par les grands de ce monde. Il y a lieu et place pour des débats politiques, des choix démocratiques.

Les argumentaires déployés dans ce livre sont précis et approfondis. Les analyses sont étayées par de multiples données, les situations sont examinées dans leurs multiples dimensions.

Il convient en effet de comprendre comment ces dettes ont été créées, sur quel source de Droit international, sur quels exemples historiques, les populations peuvent s'appuyer pour requalifier les dettes comme odieuses et illégitimes.

21 chapitres : « Historique et perspective de la crise de la dette du nord », « La religion du marché », « Le retour en force du FMI en Europe », « Islande : du paradis à l'enfer grâce aux marchés », « Grèce : Tout un symbole de dette illégitime », « La crise irlandaise : fiasco complet du néolibéralisme », « Europe de l'est : entre pays émergents et Union Européenne », « Pologne, la domination des fonds de pension », « L'Union européenne et la zone euro en crise », « Dette publique de la France : des vérités qui dérangent », « La Belgique menacée par sa dette », « Alternatives pour une Union européenne », « Convergence entre mouvements sociaux en Europe », « États-Unis, antre de la dérégulation financière », « Décennies perdues au Japon », « Quels sont les points communs entre dette publique des pays en développement et dette publique au Nord ? », « La dette publique : une aliénation de l'État », « Dangereuse insouciance pour la dette publique au Sud », « Là où le Sud nous montre la voie », « Comment suspendre le paiement des dettes publiques sur une base légale » et « Comment déclarer la nullité des dettes publiques en toute légalité ».

Le livre est illustré de multiples petits graphes et tableaux présentant les réalités chiffrées.

Les auteur-e-s soulignent que « la participation citoyenne est la condition impérative pour garantir l'objectivité et la transparence de l'audit » sur les dettes, précondition pour son annulation.

Comme le dit Éric Toussaint, nous avons une responsabilité importante « *celle d'adopter un ensemble de propositions à la hauteur des enjeux, d'élaborer une stratégie de convergence et d'unité d'action afin d'assurer une sortie de crise anticapitaliste, écologique, antiraciste, féministe et socialiste auto-gestionnaire.* » Et nous pouvons nous appuyer sur les nombreux mouvements posant « *d'ores et déjà la question de la légitimité de cette dette et de son audit complet en vue de l'annulation de sa partie illégitime. Ce combat-là est essentiel pour poser les bases d'une logique économique et financière radicalement différente* ».

Voir aussi le livre d'ATTAC : *Le piège de la dette publique. Comment s'en sortir* (Les liens qui libèrent, Paris 2011) La légitimité et la légalité de la dette doivent être soumises à un examen rigoureux

Didier Epsztajn

P.-S.

* Publié le 1 juin 2011 by Entre les lignes,entre les mots :

<http://entreleslignesentrelesmots.wordpress.com/2011/06/01/fmi-partout-justice-nulle-part/>